

Capital, nombre de droits de vote, nombre d'actions, dénominateur:
informations visées à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Le 9 octobre 2017, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SA Ets. Fr. Colruyt a décidé de réaliser une augmentation de capital réservée aux membres du personnel du Colruyt Group.

La période de souscription courait du 16 octobre 2017 au 16 novembre 2017 inclus. 2.182 membres du personnel ont souscrit à 260.458 nouvelles actions pour un total de 10.157.862,00 EUR. Le prix de souscription était de 39,00 EUR.

Suite à ces transactions, les nouvelles informations relatives aux actions et au capital de la SA Ets Fr. Colruyt sont donc les suivantes:

- capital total: 315.895.294,33 EUR
- nombre d'actions conférant un droit de vote : 150.196.352
- nombre de droits de vote = (dénominateur) : 150.196.352

L'acte notarié constatant l'augmentation de capital a été passé le 18 décembre 2017.

Il n'y a pas de seuils statutaires. Par conséquent, les seuils légaux par tranche de 5 % sont d'application.

L'aperçu des actions et du capital de la société sera actualisé sur notre site www.colruygroup.com sous investisseurs/informations destinées aux actionnaires/aperçu du capital et des actions/capital, dès lors que l'un de ces chiffres change.